

# Mobilités de l'enseignement supérieur soutenues par les fonds de politique intérieure

## AC131

- + ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
- + ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- + ÉDUCATION DES ADULTES
- + ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

APPEL 2025

CONSEILS à la Candidature– Session EES confirmés

Version mise à jour 16/01/2025



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Bonjour à tous, bienvenue à cette session « Conseils et nouveautés » relative à la Mobilités de l'enseignement supérieur soutenues par les fonds de politique intérieure de l'U.E. (Action clé 131) dédiée aux EES et gestionnaires confirmés  
**Les informations données ici sont valables à la date du 16/01/2025**

## SOMMAIRE

- Action Clé 131: rappels
- Appel 2025
- Candidature
- Ressources

# SOMMAIRE

● Action Clé 131: rappels

● Appel 2025

● Candidature

● Ressources

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits

# FICHE TECHNIQUE AC 131



[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

**Définition :** Demande de financement pour les EES qui ont la charte ECHE et pour les consortium d'établissements français (AC130)

**Pour qui ?** Etudiants et personnels des EES

**Pour faire quoi ?** Des mobilités :

- **Etudes, stages**, combiner les deux pour les étudiants
- **Formation, enseignement**, combiner les deux pour les personnels
- **Programmes intensifs hybrides** pour tous les participants
- **Invitation d'expert** étranger pour enseigner

**Pour aller où ?** Dans un des pays du programme et dans le reste du monde (20%)

**Comment ?** Faire une demande de financement via le formulaire AC131

**Durée ?** Les contrats durent 26 mois

**Typologie :** AC131 gérée par les agences nationales (action décentralisée)



voici un bref rappel de l'action clé 131 dédiée à la mobilité de l'enseignement supérieur est une action gérée de façon décentralisée par l'Agence Erasmus + France Education Formation.

Les établissements des pays éligibles pour recevoir des fonds du programme E+ pour porter des projets de mobilité de l'enseignement supérieur sont :

- d'une part les EES détenteurs de la Charte ECHE
- d'autre part les coordonnateurs de consortium pour les EES chartés membres du consortium

Cette action soutient le financement :

- de projets de mobilité physique et hybride des étudiants de l'enseignement supérieur en études ou en stage à l'étranger,
- de projets de mobilité physique et hybride du personnel (enseignants, administratifs et techniques) de l'enseignement supérieur en formation ou en mission d'enseignement à l'étranger.
- de programmes intensifs hybrides à destination des publics étudiants et personnels de groupes d'établissements d'enseignement supérieur.
- l'invitation à enseigner de personnels d'entreprises étrangères.

En effet, un autre élément important des activités de mobilité est que les établissements d'enseignement supérieur (EES) participant à Erasmus+ ont la possibilité de mettre en place des relations plus étroites avec les acteurs socio-économiques et autres organisations partenaires : pour l'accueil des stages des étudiants, la formations des personnels et lorsque des professionnels sont invités à enseigner dans les établissements.

Enfin, une organisation stratégique du projet de mobilité est possible pour les EES participant à Erasmus+ : Grâce à une seule demande de subvention, le porteur d'un projet de mobilité pourra organiser plusieurs activités de mobilité, permettant ainsi à de nombreuses personnes de se rendre dans différents pays.

En conséquence, chaque établissement peut ainsi concevoir son projet de mobilité en fonction des besoins des participants, et en fonction de sa stratégie d'internationalisation, de renforcement des capacités et de modernisation.

# Rappel des activités de l'AC131

Mobilité étudiante		
Activité de mobilité	Etude	Stage
Durée	Longue (2 à 12 mois)	Longue (2 à 12 mois)
	Courte (5 à 30 jours)*	Courte (5 à 30 jours)*
Organisme d'accueil	Etablissement d'enseignement supérieur (charté ECHE)	Organisation publique ou privée active sur le marché du travail et/ou dans les domaines de l'éducation, formation, jeunesse, sport, recherche et innovation

\*Activités virtuelles obligatoires en complément de la mobilité physique de courte durée = **mobilité hybride**

Mobilité de personnels		
Activité de mobilité	Formation	Enseignement
Qui ?	Tous les personnels (enseignants, administratifs, techniques)	Personnels enseignants, experts invités
Durée	2 à 60 jours	2 à 60 jours
Organisme d'accueil	Etablissement d'enseignement supérieur, organisation publique ou privée active sur le marché du travail et/ou dans les domaines de l'éducation, formation, jeunesse, sport, recherche et innovation	Etablissement d'enseignement supérieur (charté ECHE)

Programme intensif hybride		
Activité de mobilité	Formation	
Qui ?	Etudiants et/ou Personnels - 10 participants minimum	
Durée	1 Période physique (5 à 30 jours) associée à 1 ou plusieurs partie virtuelle	
Organisme d'accueil	Programme proposé par 3 établissements de 3 différents pays du programme. Soutien organisationnel : 400€ / participants UE (de 10 à 20 part) si étudiants : minimum 3 ECTS	

+ agence.erasmusplus.fr +



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

## Un bref aperçu des principales activités de l'AC131

- Mobilité Etudiante
- Mobilité du personnel
- Programme Intensif Hybride

## Durées des mobilité étudiantes

Le nouveau programme a modifié un certaines durée de séjours ainsi la durée minimale pour étude est ramené à 2 mois comme l'étaient déjà les stages. Le programme a ouvert la possibilité à des mobilités courtes pour les étudiants. Cette mobilité est en fait une mobilité hybride car elle doit combiner une mobilité physique courte (5 à 30 jours) et obligatoirement une activité virtuelles. Il est à noter que pour les doctorants, la composante virtuelle n'est pas nécessaire.

## Programme Intensif Hybride

Il s'agit d'un programme organisé entre 3 établissements de 3 pays du programme composé d'une partie physique (5 à 30 jours) et d'un partie virtuelle,

Le financement pour cette activité est à demander par l'organisme organisateur (qui peut être différents de celui d'accueil). Celui-ci se verra attribuer un OS de 400€/participants de 10 minimum (4000€) à 20max (8000€). Le calcul des participants pour cet OS prend en compte les participants en mobilité uniquement (uniquement les bénéficiaires pas les formateurs) les étudiants des pays tiers non associés peuvent participer mais ne comptent pas dans le minimum

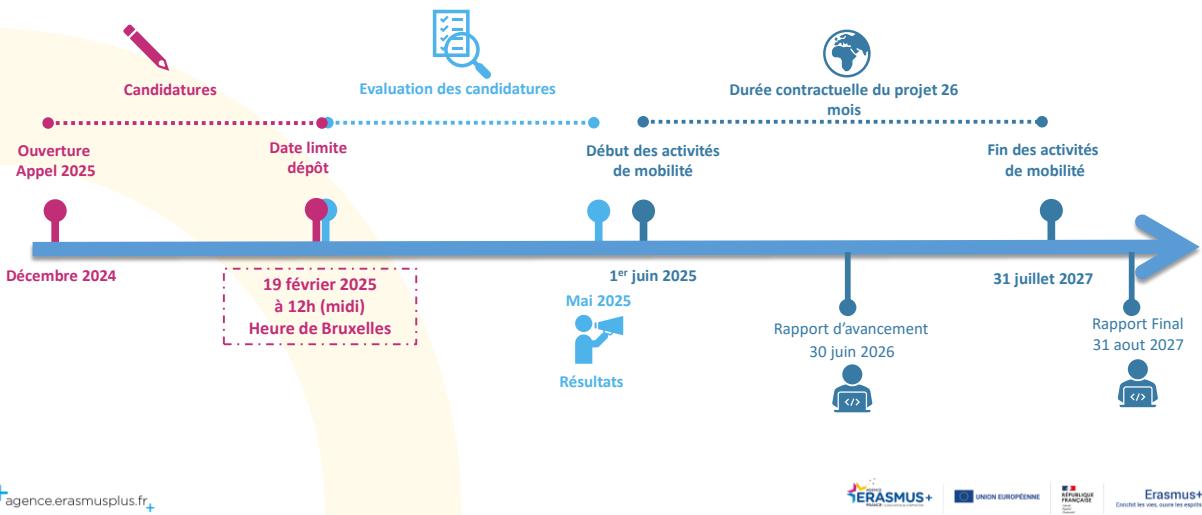
Cette activité est ouverte à tous les publics du programme même si les étudiants reste la cible principale. Pour ces derniers, le PIH doit rapporter 3 ECTS

## Mobilités Internationales

Sur cette nouvelle programmation, vous pouvez utiliser jusqu'à 20% de votre dernier budget alloué pour financer des mobilités sortantes vers les pays tiers non associés.

Pour les pays des Régions 13 et 14, le taux applicable est celui du Groupe 1.

## LE CALENDRIER DE VOTRE PROJET 2025



Voici la chronologie d'un projet AC131 initié en 2025. On peut diviser le calendrier en 3 grandes phases :

**1- La candidature.** Cette période a débuté en novembre avec la publication du Guide du programme Erasmus+ 2025 et l'ouverture de l'appel à projets 2025 « AC131 ». La période de candidature se finit le 19 février 2025 à 12h (heure de Bruxelles).

**2- L'évaluation des candidatures.** L'Agence Erasmus+ France procède alors à l'évaluation des candidatures AC131, ainsi qu'à la répartition du budget disponible en fonction des demandes effectuées par les établissements. À l'issue de cette période (vers fin mai), les résultats sont publiés sur le site Mon Projet Erasmus+ et les candidats sont informés du montant de la subvention qui leur est allouée.

Pour connaître les dates passées et à venir de publication des résultats des appels à projets, vous pouvez vous rendre sur cette page : <https://monprojet.erasmusplus.fr/resultats>

**3- Le projet.** Les établissements signent avec l'Agence une convention de subvention d'une durée de 26 mois. Ils peuvent, avec la subvention 2025, organiser des mobilités qui peuvent commencer au plus tôt le 01/06/2025 et finir au plus tard le 31/07/2027.

Au cours de ce projet, vous aurez deux rapports à remettre :

- un rapport d'avancement à mi-parcours en juin 2026, qui vous permettra d'ajuster le montant de votre subvention en fonction de vos prévisions. Vous pourrez, soit demander des fonds complémentaires, soit rendre une partie des fonds, selon l'état d'utilisation de votre subvention.

- un rapport final à l'issue de la période de convention, à déposer au plus tard le 31/08/2027.

# DEMANDE DE FINANCEMENT AC131

## Evaluez vos besoins

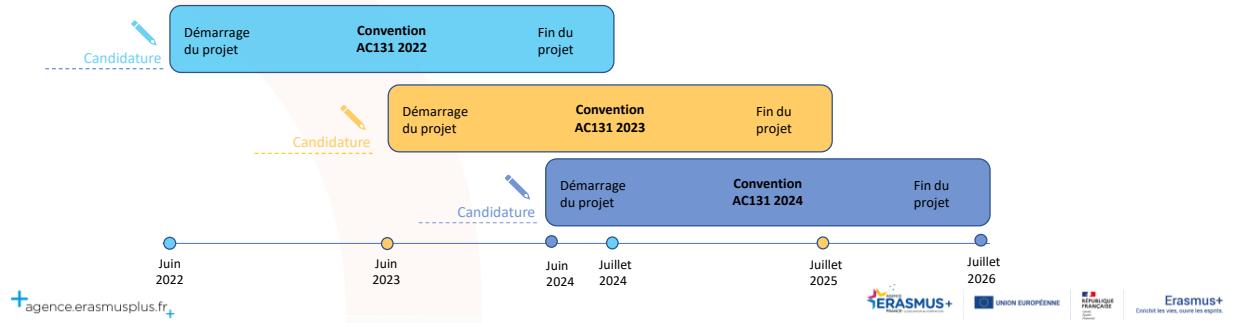
- En nombre de participants aux mobilités
- En nombre de PIH (nombre d'accueillis prévus par PIH)
- En % de mobilités inclusion
- En % de mobilités vers les pays tiers non associés

## Soyez réaliste et raisonnable

- Ne surévaluez pas votre demande
- Consommez pleinement votre subvention
- Respectez les quatre priorités du programme

## Bénéficiez d'une flexibilité administrative et budgétaire

- Une demande de financement chaque année = vos prévisions pour année académique à venir
- Redistribution possible à mi parcours
- Contrats de 26 mois (= période d'éligibilité des dépenses)



Vous devez être réaliste et raisonnable dans vos demandes. Votre capacité à consommer pleinement votre subvention à une incidence sur la note de votre rapport final et donc sur vos attributions futures

Ici nous avons une représentation d'un CALENDRIER PROSPECTIF DE LA PROGRAMMATION de la convention 2022 à la convention 2024.

L'idée c'est de penser durablement ses conventions dans un ensemble et passer à une gestion pluriannuelle et multi convention : 2022 et 2023, voire 2024. Comme vous pouvez le voir il y a un chevauchement des conventions qui permet des ajustements entre année.

# SOMMAIRE

● Action Clé 131: rappels

## ● Appel 2025

● Candidature

● Ressources

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +

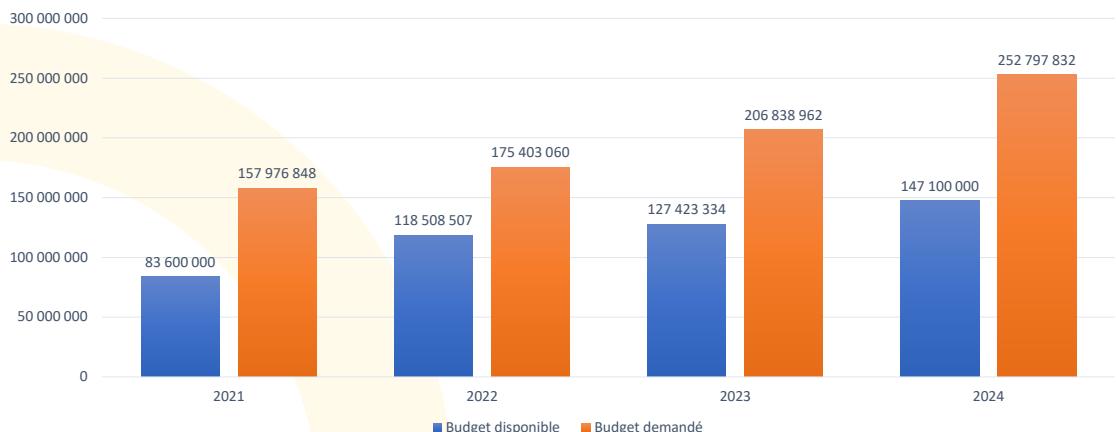


UNION EUROPÉENNE



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

## BUDGET POUR LA FRANCE



+ agence.erasmusplus.fr +

ERASMUS+

UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

## RAPPEL des Groupes Pays

<b>Groupe 1</b> Pays où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède + Pays tiers non associés au programme de la région 14
	<b>Pays ayant intégrés le Groupe 1 depuis 2024</b>  Allemagne, Autriche, Belgique, <b>FRANCE</b> , Italie, Pays-Bas + Pays tiers non associés de la région 13
<b>Groupe 2</b> Pays où le coût de la vie est moyen	Chypre, Espagne, Grèce, Malte, Portugal <b>Pays ayant intégrés le Groupe 2 depuis 2024</b>  Estonie, Lettonie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie
<b>Groupe 3</b> Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

**Incidence du passage de la France en Groupe 1 → Seulement 2 taux de bourse étudiante**

Mobilité de la France vers pays du groupe 1 → 1 taux à fixer entre 292 € et 606 €  
 Mobilité de la France vers pays du groupe 2 et 3 → 1 taux à fixer entre 225 € et 550 €

**Rappel**  
**50€ entre les taux**

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



UNION EUROPÉENNE

REpublique FRANçaise

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

La répartition des pays a été revue par la CE. 11 pays passent dans le groupe supérieur.  
 La France passe ainsi du groupe 2 au Groupe 1.

Cette répartition s'applique depuis la subvention 2024.

Les fourchettes de taux pour les mobilités sont donc revues, les EES français n'ont donc plus que 2 taux de bourses

- 1 taux pour une mobilité de la France vers pays du groupe 1 → taux entre 292 € et 606 €
- 1 taux pour une mobilité de la France vers pays du groupe 2 et 3 → taux entre 225 € et 550 €

Pour rappel, il doit y avoir un minimum de 50€ entre les taux (fixé par l'EES dans les fourchettes).

*NB : Pour les allocations attribuées sur vos subventions 2022 et 2023, c'est l'ancienne répartition qui continue à s'appliquer*

# AC131 - Appel 2025

## Complément inclusion

Mise à jour des critères et latitude dans application  
Défini dans le BOEN – <https://monprojet.erasmusplus.fr/base-legale>

	Enseignement Supérieur
Boursiers	Obligatoire échelon 6 et 7
Affection Longue Durée	Obligatoire
Situation de handicap	Obligatoire
Habitants des zones de France ruralités revitalisation	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Habitants des quartiers prioritaires de la ville	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement

## Sélection AP2025

Réintroduction du critère de la performance passée dans l'attribution des financements

## Formulaire

Estimation des participants ayant moins d'opportunités pour chaque activité et plus en global

## RUSSIE / BIELORUSSIE

TOUTES les mobilités sortantes vers la Région 4 (Russie) et la Biélorussie ne sont plus éligibles

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



Voici les changements de l'appel 2025

## Le complément Inclusion

Suite aux échanges et retour des pratiques, les critères à prendre en compte pour l'attribution du complément « Inclusion » ont été mis à jour et le choix a été fait de laisser une latitude dans leur application. Pour l'enseignement supérieur, 6 critères s'appliquent à compter de la subvention 2025:

- 3 critères sont d'application obligatoires:

- Les boursiers Echelon 6 et 7
- les étudiants en affection longue durée
- les étudiants en situation de handicap

- 3 sont sélectionnables dans le cadre de la politique inclusion de l'établissement (qui doit être publiée):

- Habitants des zones de France ruralités revitalisation (FFR). Liste des communes concernées :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049746820>

- Habitants des quartiers prioritaires de la ville
- Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)

Veuillez vous référer au BOEN – <https://monprojet.erasmusplus.fr/base-legale>

Pour chaque critère, un justificatif doit être demandé à l'étudiant en amont de sa mobilité. Ces documents sont indiqués dans le Guide Inclusion : [https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus\\_49.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus_49.pdf)

- **Modalités de sélection AP2025**

L'attribution des subventions se fait sur la base de la performance passée. Suspendue du fait du COVID lors des derniers appel, la Commission a décidé sa réintroduction pour l'appel 2025.

-**Formulaire**

A des fins de suivi, la Commission a décidé de modifier l'affiche des besoins en termes de participants ayant moins d'opportunités.

On ne vous demande donc plus un pourcentage général mais de préciser votre estimation du nombre de participants considérés comme ayant moins d'opportunités pour chaque activité.

- **RUSSIE - BIELORUSSIE**

Plus aucune mobilités sortantes vers ces 2 pays ne sont autorisées dans le cadre du programme Erasmus+. Seules restent éligibles dans le cadre de l'AC171 les mobilité étudiantes entrantes,

# SOMMAIRE

● Action Clé 131: rappels

● Appel 2025

● **Candidature**

● Ressources

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

**Nombre et types de mobilités estimées (étude, stage, enseignement, formation)**

**Organisation d'un PIH et nombre de participants**

Activités		
Veuillez saisir les différentes activités que vous avez l'intention d'organiser dans le cadre de votre projet.		
Activités de mobilité		
Identifiant	Type d'activité	Nombre estimé de participants
<b>Nombre total de participants</b>		
Programmes intensifs hybrides		
Pour chaque programme intensif hybride que vous avez l'intention d'organiser, veuillez saisir le nombre estimé de participants (hormis ceux dispensant le programme) :		
Intitulé du programme intensif hybride	Nombre estimé de participants	
Nombre de programmes intensifs hybrides pour lesquels vous demandez un financement	0	
Part budgétaire pour la mobilité internationale (mobilité des étudiants et du personnel entre les Etats membres de l'UE et les pays tiers associés au programme vers les pays tiers non associés au programme)		
Veuillez indiquer la part du budget/subvention du projet attribué (en %) que vous avez l'intention d'utiliser pour la mobilité internationale (c'est-à-dire la mobilité des étudiants et du personnel des Etats membres de l'UE et des pays tiers associés au programme vers des pays tiers non associés au programme).		
Veuillez noter que cette information a vocation à donner une estimation de vos activités de mobilité internationale et qu'elle ne constitue pas une obligation dans la mise en œuvre de votre projet.		
Part du budget consacrée à la mobilité internationale		

Pourcentage indicatif dédié à la mobilité vers les pays tiers non associés (max 20% du budget alloué)

+ agence.erasmusplus.fr
ERASMUS+
UNION EUROPÉENNE
REpublique FRANçaise
Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits

Le formulaire de candidature est relativement simple à compléter.

- Indiquez le type de mobilité demandé : étude, stage, enseignement ou formation
- Indiquez le nombre de mobilités demandés pour chaque type
- Si vous souhaitez organiser un programme intensif hybride, vous indiquez le nombre de participants (en mobilité)
- Indiquez le pourcentage qui sera dédié à la mobilité vers les pays tiers non associés (20% max.)

Il n'y a pas d'évaluation qualitative sur l'AC131 (la qualité a été évaluée au stade de la candidature à la Charte ECHE ou lors de la sélection d'une accréditation du consortium de mobilité), et il n'y a donc pas de critère d'attribution/évaluation. Toute demande de subvention éligible (après avoir passé le contrôle d'éligibilité) obtiendra un financement.

Le montant maximal de la subvention accordée dépendra d'un certain nombre d'éléments :

- le nombre de mobilités demandées ;
- le nombre de programmes intensifs hybrides demandés ;
- le budget national total alloué à l'action de mobilité.

## TROUVER LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE



[monprojet.erasmusplus.fr](http://monprojet.erasmusplus.fr)

### Sélectionnez votre étape

1 Préparation de la demande

2 Dépôt de la demande

19 février 2025

3 Allocation budgétaire

De mars 2025 à juin 2025

### 2 Dépôt de la demande

L'organisme candidat soumet une demande de financement à l'action clé "projets de mobilité soutenus par les fonds de politique intérieure" - KA131 via le [portail des candidats et bénéficiaires](#).

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



Votre candidature est à déposer sur le portail des candidats et participants :

WEBGATE

<https://webgate.ec.europa.eu/app-forms/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus>

Vous pouvez également y accéder via le site Mon Projet Erasmus+, page dédiée à l'AC131, onglet « Dépôt de la demande ».

Vous pouvez encore y accéder en flashant le QR code sur cette slide.

The screenshot shows the official website for Erasmus+ and the European Solidarity Corps. At the top, there's a navigation bar with the European Commission logo, a search bar, and links for "S'inscrire ou se connecter" and "Français". The main header reads "Bienvenue sur la page d'Erasmus+ et du Corps européen de solidarité ! ?". Below this, a section titled "Vous cherchez de l'aide ou vous avez d'autres questions ?" provides links to contact national agencies and the youth portal. A red circle highlights the "OPPORTUNITÉS" section, which lists opportunities for both programs. Each opportunity card features a megaphone icon and a blue "Opportunités" button. The footer includes a QR code, the URL <https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/>, and logos for Erasmus+, the European Union, France, and the Ministry of Europe and Foreign Affairs.

Pour candidater rendez-vous sur la plateforme  
<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/>  
Opportunités / Erasmus+ / KA131

Accéder au Formulaire de candidature via le menu Opportunités

Sélectionnez la langue de travail

Cliquez sur déposer

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/>

Une fois la plateforme de candidature ouverte, vous pouvez vous rendre dans les onglets « Opportunités » / « Erasmus+ » / « Mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure (KA131-HED) ».

Pour initier un formulaire de candidature, cliquez sur « Déposer une candidature ».

Vous retrouverez ensuite vos candidatures dans le menu Candidature

**Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité**

ididate

Date de dépôt de l'application : 01/08/2024  
Durée totale du projet prévue : 26 semaines

Agence Nationale de l'enseignement supérieur

Date de fin du projet (prévisionnelle) : 01/02/2025

Il est possible de retrouver vos candidatures dans l'onglet « mes candidatures » sous la rubrique « CANDIDATURES », une liste de vos dossiers apparaît comme ci-dessous.

Mes candidatures

Résumé de la recherche : 2 résultats trouvés

Rechercher : Trouver les projets (NOM) / Trouver les versions

Demande validé à jour : 1 / 2 / 3

Lien ID : KADB-HGZ-MAMBO  
Candidat : FEDERATION CCF Paris Ile-de-France Education (FEDFIRE4 - France) - Institut National Supérieur des Techniques et de l'Innovation (INSTITUT-INNOVATION) - Institut National des Jeunes Sourds et de l'Education et du Personnel de l'Enseignement Supérieur (INSTITUT-HES)

Lien ID : KADT-HGZ-SCARAB  
Candidat : FEDERATION CCF Paris Ile-de-France Education (FEDFIRE4 - France) - Institut National Supérieur des Techniques et de l'Innovation (INSTITUT-INNOVATION) - Institut National des Jeunes Sourds et de l'Education et du Personnel de l'Enseignement Supérieur (INSTITUT-HES)

Progression : 25% | Terminé | En cours | À faire |

Actions : Nouveauté | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |

EN CLIQUANT SUR « ACTIONS », DEUX OPTIONS IMPORTANTES A RETENIR : « MODIFIER » et « ROUVRIR » :

« Modifier » permet d'ouvrir à nouveau une candidature en statut « BROUILLON », c'est-à-dire non soumise

« Rouvrir » permet d'ouvrir et de modifier une candidature déjà soumise. Une fois celle-ci modifiée, pensez à la soumettre à nouveau.

Vous avez la possibilité de soumettre et rouvrir votre candidature autant de fois que nécessaire.

ATTENTION : Seule la dernière version soumise avant la date limite de dépôt sera prise en compte.

Actions : Sélectionner | Progression 25% | Actions | Modifie | Supprimer | Historique des soumissions | Partager |

+ agence.erasmusplus.fr +

ERASME+

UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Candidature - ID du formulaire : KA131-HED-F7575F1A

Programme : Erasmus+ - Appel : 2025 Session 1 - Type d'action : Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure(KA131-HED)

**Soumettre** **PDF**

63 jours restants **Brouillon** Progression 0%

Ouvrir plus d'informations ▾

**Menu principal** < **Contexte** ?

- Activités (1)
- Valeurs de l'UE
- Annexes (0)
- Liste de contrôle
- Partager** (0)
- Historique (0)

Date de début du projet (jj/mm/aaaa) \* Durée totale du projet (en mois) \* Date de fin du projet (jj/mm/aaaa) \*

01/06/2025 26 31/07/2027

Agence Nationale de l'organisme candidat \* Langue utilisée pour remplir le formulaire \*

Veuillez sélectionner l'agence nationale auprès de laquelle vous déposez votre candidature. Veuillez sélectionner... Pour plus d'informations sur les agences nationales Erasmus+ disponibles, veuillez consulter la page suivante : [Liste des agences nationales](#), L

**Partager** 0 ?

**Personnes**

Actif	Modifiable par	ID	Dernière modification	Courriel	Nom de famille	Prénom	OID	Nom légal de l'organisme	Langue utilisée pour communiquer	Niveau de permission	Partage par
Veuillez noter que la case ACTIF doit être cochée pour activer les autorisations pour les personnes listées ici. Veuillez noter que votre adresse électronique sera incluse dans la notification lorsque vous partagez la candidature.											

✓ Enregistrer les modifications **Partager avec une nouvelle personne** **Partager avec une personne associée** **Q Partager à partir de ma liste de contacts**

**+ agence.erasmusplus.fr +**

Partager la demande avec: **Partager la demande avec:**  
Saisissez l'adresse électronique de la personne avec laquelle vous souhaitez partager l'application.  
Veuillez compléter...  
Sélectionnez les permissions \*  
Veuillez sélectionner...  
Langue utilisée pour communiquer \*  
Veuillez sélectionner...  
Commentaire  
Veuillez compléter...  
Veuillez noter que la personne sera informée des droits de partage uniquement lorsque vous les aktiverez.  
**Cancel** **Ok**

TERASMIUS+ UNION EUROPÉENNE REPUBLIQUE FRANÇAISE Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Voici la 1<sup>er</sup> page du formulaire

Vous allez devoir :

- sélectionner l'Agence Erasmus+ nationale de référence, à savoir, pour la France : l'Agence nationale FR01
- sélectionner la langue de rédaction du formulaire

Vous pouvez voir en haut à droite le statut de votre candidature (brouillon / soumis / supprimé)

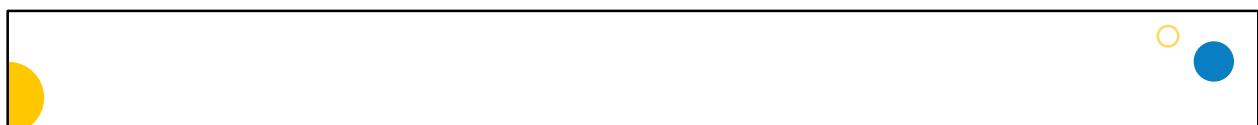
En haut à droite, vous pouvez soumettre votre candidature et télécharger votre candidature au format PDF

Une section utile dans le menu de gauche: le partage.

Vous pouvez partager votre candidature avec d'autres personnes dont par exemple les membres de votre consortium

Vous pouvez donner différents 3 niveaux différents de droits:

- lecture
- lecture /écriture
- lecture / écriture / soumettre



**Organismes participants** 1 ?

Pour remplir cette section, vous aurez besoin de l'identifiant de votre organisme (OID).

Si vous avez un numéro OID, veuillez l'introduire dans cette section.

Si vous n'êtes pas sûr d'avoir un numéro OID, vous pouvez vérifier ici : [Plateforme d'enregistrement des organismes](#)

Si vous n'avez pas de numéro OID, vous pouvez en créer un ici : [Enregister un nouvel organisme](#)

**Organisme candidat**

Code OID de l'organisme candidat *	Nom légal	Pays	Actions
E12345678			<span>Supprimer</span> <span>Editer</span>

L'ID de l'organisme n'a pas été trouvé.

**Vous portez-vous candidat au nom d'un consortium de mobilité ?**

Oui  Non

+ agence.erasmusplus.fr +



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Vous devez saisir le code OID de votre établissement ; le formulaire reconnaîtra alors automatiquement votre organisme.

**Organismes participants** 

UNIVERSITE BORDEAUX I (E10213019 - FR)

Faire défiler vers     

**Profil**

L'organisme est-il un organisme public ?  

L'organisme est-il à but non lucratif ?  

**Type d'organisme \***

Veuillez sélectionner... 

**Déclaration de politique Erasmus+.**

Veuillez indiquer le lien vers la page internet où votre Déclaration de stratégie Erasmus est publiée. \*  250

Veuillez compléter... 

**Personnes associées**

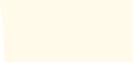
Veuillez compléter ces informations concernant les personnes clés de votre organisme qui mettront en œuvre le projet.

Le **Représentant légal** est la personne autorisée à représenter l'organisme dans les accords et contrats juridiques.

Le **Personne de contact principale** est le premier point de contact pour tout ce qui a trait à la mise en œuvre des activités du projet. Vous pouvez également ajouter d'autres personnes de contact.

Si nécessaire, une personne peut avoir plus d'un rôle. Par exemple, un représentant légal peut également être la personne de contact principale. Cependant, vous devez nommer au moins deux personnes différentes pour vous assurer qu'il est toujours possible de contacter l'organisme même si l'une d'entre elles n'est pas disponible.

Veuillez noter que les informations relatives aux personnes associées seront automatiquement transférées à votre agence nationale mais ne sont pas disponibles en format PDF.

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) 

**Vous devez ici indiquer le lien vers votre déclaration de stratégie Erasmus+. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une obligation de ECHE et dans le cadre du nouveau programme la commission a délégué aux agences nationales le suivi du respect des principes de la charte aux agences nationales.**

**Nous réalisons ce suivi tout au long de l'année, via les rapports intermédiaires et finaux et des visites de suivi.**

**Vous devez également indiquer 2 personnes de contacts dont le représentant légal**

The screenshot shows two consecutive pages from the Erasmus+ project management system.

**Page 1: Activités trouvées**

This page allows users to select activities for their project. A dropdown menu under "Type d'activité" is open, showing options like "Mobilité des apprenants", "Mobilité des étudiants pour les études", etc. A note at the bottom says: "Pour chaque activité sélectionnée indiquer l'estimation du nombre de participants".

ID	Type d'activité	Estimation du nombre de participants	Estimation du nombre de participants ayant moins d'opportunités	Actions
01	Mobilité des apprenants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button"/>

**Page 2: Activités trouvées**

This page displays a list of selected activities with their estimated participant numbers. The columns "Estimation du nombre de participants" and "Estimation du nombre de participants ayant moins d'opportunités" are circled in red. A note at the top right says: "Estimer parmi votre estimation le nombre de participants considéré comme ayant moins d'opportunités".

ID	Type d'activité	Estimation du nombre de participants	Estimation du nombre de participants ayant moins d'opportunités	Actions
HESMS01	Mobilité des étudiants pour les études	10	8	<input type="button"/>
HESMT02	Mobilité des étudiants pour les stages	20	10	<input type="button"/>
HESTA03	Mobilité du personnel pour l'enseignement	5	0	<input type="button"/>
HESTT04	Mobilité du personnel pour la formation	7	2	<input type="button"/>

Logos for Agence Erasmus+, Union Européenne, République Française, and Erasmus+ are visible at the bottom.

You must select the activities you want to implement.  
 Then for each activity you must indicate the **number of participants** estimated.  
 This year, the % inclusion does not appear anymore, you must indicate for each activity your estimation of the number of participants in the project who will be considered as participants having less opportunities.

### Programmes intensifs hybrides (1)

Pour chaque programme intensif hybride que vous avez l'intention d'organiser, veuillez indiquer le nombre estimé de participants (non impliqués dans la prestation du programme) :

#### 1 Programmes intensifs hybrides trouvés

+ Ajouter un programme hybride intensif

Programme intensif hybride      Nombre estimé de participants

15

\*



Nombre de programmes intensifs hybrides pour lesquels vous demandez un financement

1

Part budgétaire pour la mobilité internationale (mobilité des étudiants et du personnel entre les États membres de l'UE et les pays tiers associés au programme vers les pays tiers non associés au programme)

Veuillez indiquer la part du budget/subvention du projet attribué (en %) que vous avez l'intention d'utiliser pour la mobilité internationale (c'est-à-dire la mobilité des étudiants et du personnel des États membres de l'UE et des pays tiers associés au programme vers des pays tiers non associés au programme).

Veuillez noter que cette information a vocation à donner une estimation de vos activités de mobilité internationale et qu'elle ne constitue pas une obligation dans la mise en œuvre de votre projet.

#### Part du budget consacré à la mobilité internationale \*

Entre 0 et 20 %.      %

Pourcentage indicatif dédié à la mobilité vers les pays tiers non associés (max 20% du budget alloué)

agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+

UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits

○
●

✖ Valeurs de l'UE
 

✖

La mise en œuvre du programme Erasmus+, et donc les bénéficiaires du programme et les activités mises en œuvre dans le cadre du programme, doivent respecter les valeurs de l'UE que sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités, en pleine conformité avec les valeurs et les droits inscrits dans les traités de l'UE et dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

Article 2 du TUE : L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit et de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société où prévalent le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE : 1. Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. 2. Dans le domaine d'application des traités et sans préjudice de leurs dispositions particulières, toute discrimination exercée en raison de la nationalité est interdite.

**Adhérer aux valeurs de l'UE**

Je confirme que moi-même, mon organisme et les co-bénéficiaires (le cas échéant) adhérerons aux valeurs de l'UE mentionnées à l'article 2 du TUE et à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

Je comprends et j'accepte que les valeurs de l'UE soient utilisées comme critères d'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

[https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values\\_fr](https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values_fr)

+
agence.erasmusplus.fr

ERASMUS+
Éducation et formation professionnelle
UNION EUROPÉENNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Enrichit les vies, ouvre les esprits

[https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values\\_fr](https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/aims-and-values_fr)

Annexes 0 ?
Faire défiler vers ▾
◀
▶
✖

La taille maximale d'un fichier est de 15 Mo et la taille totale maximale est de 100 Mo.

Déclaration sur l'Honneur

Veuillez télécharger la déclaration sur l'honneur, l'imprimer, la faire signer par le représentant légal de votre structure et la joindre ici.  Télécharger la Déclaration sur l'Honneur

1 document(s) trouvé(s)  Ajouter la Déclaration sur l'Honneur

Nom du fichier	Taille du fichier (Mo)	Actions
Autres documents		
If needed, please attach any other relevant documents (a maximum of 6 documents). Please use clear file names.		
Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez contacter votre agence nationale dont les coordonnées sont disponibles ici : <a href="#">Liste des Agences nationales</a>		
1 document(s) trouvé(s)	Ajouter un document	
Nom du fichier	Taille du fichier (Mo)	Actions
Taille totale (Mo) <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">0</span>		
<span style="font-size: small;">ERASMUS+ MÉDIA — COMMUNICATION</span> <span style="margin-left: 20px;"> UNION EUROPÉENNE</span> <span style="margin-left: 20px;"> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</span> <span style="margin-left: 20px;"> Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.</span>		

[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)

# SOMMAIRE

● Action Clé 131: rappels

● Appel 2025

● Candidature

● **Ressources**

+ [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr) +



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits

## **POUR VOUS AIDER DANS VOTRE CANDIDATURE**

## **Le formulaire commenté** (Guide condensé candidature AC130, AC131 et AC171)

**APPEL À PROPOSITION 2025**

**GUIDE DE COMPLÉTION DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN LIGNE**

**MOBILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Avant de commencer à compléter le formulaire de candidature, il est conseillé de lire attentivement le guide du programme Erasmus.

Il est recommandé aux candidats d'arrêter l'ensemble des points du programme Erasmus 2021-2027 et de les intégrer dans leur programme d'études ou de présentation de la demande de financement.

L'Université et, dans le cas d'une situation particulière, les politiques bénéficiant de droits d'exploitation éducatifs et universitaires ou déclarant une volonté de faire partie de l'Erasmus+ doivent être informées de l'ensemble des points du programme Erasmus 2021-2027.

La présente application est destinée à faciliter la soumission de la demande de financement. La demande de financement doit être soumise en ligne et en format PDF. Par ailleurs, les candidats sont encouragés à intégrer une dimension éthique à la demande d'autorisation dans leur projet.

Le dépôt de la demande de financement nécessite la transmission numérique d'un document scanné ou numérisé sous forme d'un PDF. Il est recommandé de préparer la demande de financement en utilisant un logiciel de numérisation ou d'imagerie.

Le dépôt de la demande de financement nécessite la transmission numérique d'un document scanné ou numérisé sous forme d'un PDF. Il est recommandé de préparer la demande de financement en utilisant un logiciel de numérisation ou d'imagerie.

Pour d'autres informations, il est recommandé aux candidats de prendre connaissance des modalités de financement et d'admission, en adoptant les outils et nouvelles méthodes déployés dans le cadre d'Erasmus+ Digital (cette année intitulée "Intérise Carte Etudiants européenne").

Pour accéder à la plateforme Erasmus+ des candidatures en ligne : <https://webgate.ec.europa.eu/app-forms/af-ul-opportunities/#/erasmus-plus>

**DATE ET HEURE LIMITES DE SOUMISSION :**

**19 février 2025 à 12h00 (heure de Bruxelles)**

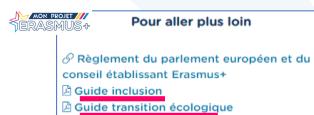
**Conseil :** la plateforme peut être saturée en raison d'un trop grand nombre de connexions, il est conseillé de ne pas soumettre au dernier moment.

Pour vous aider dans votre candidature, vous trouverez sur notre site mon Projet Erasmus+ sur la fiche Action AC131 toutes les informations et en particulier « dans préparer votre candidature », un guide de complétion des formulaires.

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/guide\\_completion\\_form\\_candidature\\_en\\_ligne\\_aap\\_2025\\_v1151124\\_1733409958.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/guide_completion_form_candidature_en_ligne_aap_2025_v1151124_1733409958.pdf)

## POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET

Prendre en compte les priorités du programme pour un projet de qualité



Guide des bonnes pratiques

agence.erasmusplus.fr

Erasmus+

Vous devez prendre en compte les 4 priorités du programme dans votre mise en œuvre du programme, dans vos pratiques de gestion. Vous trouvez bien entendu dans le guide du programme Erasmus+ la présentation détaillée des 4 priorités.

Votre établissement sera évalué sur votre avancée de la prise en compte des 4 priorités durant votre projet dans le cadre du monitoring de la Charte ECHE.

Pour vous accompagner, nous mettons à votre disposition différentes ressources :

1- le retour des sessions de travail des journées de l'enseignement supérieur 2022 qui étaient dédiées aux 4 priorités vous le retrouvez sur notre site web

[https://agence.erasmusplus.fr/2022/07/12/jees2022-les-opportunités-et-priorités-du-programme-erasmus/?utm\\_source=Sarbacane&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=JEES%20-%20CR%20POST%20EVENT](https://agence.erasmusplus.fr/2022/07/12/jees2022-les-opportunités-et-priorités-du-programme-erasmus/?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=JEES%20-%20CR%20POST%20EVENT) et également sur notre chaîne youtube

2- le Guide Inclusion

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus\\_49.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus_49.pdf)

3- le guide transition écologique

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/guide\\_transition\\_ecologique\\_261.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/guide_transition_ecologique_261.pdf)

5- le recueil de projet Erasmus+ citoyenneté

<https://agence.erasmusplus.fr/publications/recueil-de-projets-erasmus-citoyenneté-europeenne/>

6- la Page Erasmus+ Digital <https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-digital/erasmus-digital-kit-utilisateurs/>

## Où trouver toutes les informations sur les actions d'Erasmus+ ?



<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

Votre organisme souhaite participer au programme Erasmus+ 2021-2027 ?

Vous travaillez dans un établissement scolaire en tant qu'enseignant, chef d'établissement, CPE...

Vous travaillez dans un établissement ou un organisme de formation qui délivre un diplôme ou une certification professionnelle.

Vous travaillez dans un établissement d'enseignement supérieur ou délivrez un diplôme ou une certification.

Vous êtes engagé dans une structure active dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, le travail social.

Opportunités disponibles pour le secteur de l'enseignement supérieur

Appel : 2023 2022 2021	Mobilité des institutions Action 3.1	Partenariats pour la coopération Action 3.2
	Mon établissement d'enseignement supérieur souhaite délivrer et/ou délivrera un diplôme de la charte Erasmus. Tous les programmes proposés doivent répondre aux critères de la charte.	Des grands vecteurs de changement et d'innovation pour les systèmes et structures d'enseignement et d'apprentissage. L'innovation et la recherche sont au cœur de l'enseignement supérieur. Les partenariats doivent être réalisés de la charte Erasmus avec l'enseignement supérieur.
	Établissement Pour l'enseignement supérieur	Mobilisation de l'enseignement supérieur
	Mobilité scolaire au profit de la politique internationale (MCPI)	Partenariats de coopération
	Mobilité institutionnelle pour la politique internationale (MICPI)	Missions conjointes Erasmus Mundus
		Alliance pour l'innovation
		Académies des enseignants
		Entreprises virtuelles dans l'enseignement supérieur
		Réseau de recherche des universités (ERI)
		Universités européennes
		Projets pionniers
		Actions Jean Monnet



[Guide annuel du programme](#)



[BOEN](#)

+ [agence.erasmusplus.fr](https://agence.erasmusplus.fr/)
ERASMUS+ Mise à jour : 2022
UNION EUROPÉENNE
REpublique FRANçAISE
Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Pour retrouver les informations sur les actions :

- le site Mon Projet Erasmus+ : <https://monprojet.erasmusplus.fr/enseignement-superieur>
- les webinaires Questions/Réponses et supports par action dans le cadre du cycle d'accompagnement « Prêt pour Erasmus+ ? » (<https://agence.erasmusplus.fr/accompagnement-prets-pour-erasmus/>)
- Le guide annuel du programme et le BOEN  
<https://monprojet.erasmusplus.fr/base-legale>



Contact :  
[promotion.superieur@agence-erasmus.fr](mailto:promotion.superieur@agence-erasmus.fr)

- + ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
- + ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- + ÉDUCATION DES ADULTES
- + ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Nous vous remercions de votre attention, et nous sommes à l'écoute pour répondre à vos questions.